

SYNDICATS DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES PYRENEES.

ILS VEULENT EN FINIR AVEC LA DGFIP et LES DROITS DES AGENTS :

NOUS NE LES LAISSERONS PAS FAIRE !

ORGANISONS LA RIPOSTE DANS L'UNITE !

En annonçant le 26 septembre les objectifs de la mission CAP 2022 le Premier Ministre a été clair : dès le mois de mars 2018 les différents Ministères devront apporter leurs propositions de « réformes » dans le cadre d'un plan de travail fait de transferts, d'abandons de missions ou de privatisations.

La DGFIP n'échappe pas à la règle, elle a payé sur les quinze dernières années le plus lourd tribut en termes de suppressions d'emplois et vit depuis la fusion au rythme des restructurations incessantes. Elle est dans l'œil du cyclone.

38 000 destructions d'emplois sur les 15 dernières années, 1 600 en 2018, combien au total durant le quinquennat Macron ? 15 à 20 000 ?

Dans ces conditions, parler de sabotage pur et simple de la DGFIP par ce gouvernement est bel et bien une réalité à court terme.

LA FIN PROGRAMMEE DE LA DGFIP

Sans prétendre à l'exhaustivité, il suffit d'illustrer cette politique par quelques exemples significatifs pour s'en convaincre :

- **Cadastre** : fin programmée de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres et externalisation au privé.
- **Mission Domaniale** : rehaussement des seuils d'évaluation et suppression de 42 brigades d'évaluation condamnant la mission de proximité avec des velléités de privatisation évidentes.
- **Gestion Publique** : au nom de la suppression des doublons, le Ministre Darmanin veut mettre fin à la séparation ordonnateur-comptable pour la gestion des collectivités importantes sans assurance de son maintien pour les plus petites : c'est ni plus ni moins que l'acte de décès de cette filière au sein de la DGFIP et des transferts d'emplois massifs aux collectivités en ligne de mire.
- **Directions départementales** : vidées progressivement de leurs missions (RH, recettes non fiscales, contentieux juridictionnel,...) et principales contributrices aux suppressions d'emplois, leur pérennité n'est plus assurée.
- **Contrôle fiscal** : en passant du mirage de la pseudo-sanctuarisation au droit à l'erreur réclamé par le MEDEF, le contrôle de proximité est mis au rencart et l'ensemble des corps de contrôle et de programmation mis à mal.
- **Prélèvement à la source** : véritable privatisation du recouvrement, cette réforme va atomiser les structures actuelles, transformer toutes les chaînes de travail et dégrader le service rendu à l'utilisateur.
- **Informatique à la DGFIP** : de l'interministérialité à l'externalisation accélérée en passant par des recrutements d'informaticiens sans qualifications, c'est de liquidation d'une informatique de plein exercice dont il s'agit.

Ajoutons à cela, l'accélération des fusions et des restructurations, dans le cadre de l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau), avec la modification des structures de travail, la déconstruction du cadre organisé et son corollaire : la perte du sens du travail avec des injonctions contradictoires, une industrialisation des tâches et toujours l'urgence.

Au bout du compte, cela conduit à la dégradation et à la destruction programmée de nos missions.

CAP 2022 : LES MISSIONS et LES DROITS à la DECHIQUETEUSE.

Avec la mission 2022, un nouveau cap est franchi dans la volonté destructrice des fondements même de notre administration.

Dans cette logique, les droits et garanties des agents constituent un obstacle qu'il s'agit de faire sauter et c'est bien tout le sens des annonces de Bruno Parent sur les règles de mutation, et à terme c'est bel et bien le statut qui est dans le viseur Jupitérien.

Les syndicats CGT, Solidaires et FO des Hautes-Pyrénées ont bien compris la logique budgétaire qui prévaut :

- Rendre les personnels plus mobiles pour finaliser les restructurations ou fermetures des services et mettre en place des services supra départementaux (CSRH et SIA, recettes non fiscales de l'Etat, Pôle de gestion des consignations, les Centre de services partagés, les services facturiers...).
- Economiser sur la formation professionnelle (initiale et continue) en recrutant un maximum de cadres et d'agents au choix, voire en sortie d'école pour rentabiliser les diplômés et ainsi faire de la formation à la carte (informaticiens, juristes...).
- Utiliser les leviers de PPCR et du RIFSEEP pour à terme accélérer la mobilité externe, lorsque la DGFIP aura liquidé des blocs de missions conformément au programme « action publique 2022 ».

L'existence même de notre administration à réseau déconcentré est bel et bien menacée et nos droits voués à la déchiqueteuse par le gouvernement et la direction générale.

C'est dans ce contexte que se sont déroulées les deux dernières journées de grève à la DGFIP des 16 et 23 novembre 2017 avec des taux de grève respectifs de 6,94% et 6,86% qui ne traduisent pas le fort mécontentement et la forte inquiétude des collègues.

De fait, le message syndical lors de ces deux journées est apparu illisible et incompréhensible ce qui n'avait pas été le cas le 10 octobre 2017 où le taux de grévistes était de 32,50%.

Pourtant, céder à la résignation, au découragement et au repli sur soi serait la pire des choses, alors que le Président de la République et le gouvernement se livrent à une entreprise systématique de destruction des acquis des droits des salariés issus de 1936, de 1945 (CNR) et de 1968.

CONSTRUISONS LA MOBILISATION DANS L'UNITE !

La CGT, Solidaires et FO Finances publiques n'acceptent pas la casse de la DGFIP et du service public fiscal, foncier et comptable. Nous ne laisserons pas faire et comptons agir avec les agents.

Face à l'ampleur des attaques, l'intersyndicale finances publiques des Hautes-Pyrénées réaffirme le besoin impérieux de l'unité pour gagner sur les revendications. Elle se refuse à accompagner les pseudo-réformes du directeur général.

Elle n'entend agir qu'en défense des seuls intérêts des agents et bannit toute préoccupation électoraliste.

Elle refuse de se résigner à la division.

Elle œuvrera sans relâche au rassemblement et à l'unité.

En heures d'information, en assemblées générales, retrouvons-nous dès le début de l'année 2018 dans l'unité la plus large pour décider de l'action collective.

Donnons-nous le temps de construire le rapport de forces et de préparer la mobilisation dans la durée (grève reconductible, blocage de sites)

NE LES LAISSONS PAS FAIRE !

**PREPARONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE
LA RIPOSTE !**